

## Capsule 1- Le droit d'auteur et Internet

L'arrivée d'Internet a changé beaucoup de chose dans notre façon d'utiliser l'information, les images, la musique, etc. que nous y retrouvons. La loi du droit d'auteur canadienne n'a pas encore été modifiée ...depuis 1997. Actuellement, le gouvernement conservateur y travaille.

Q : Ainsi, saviez-vous que tout ce qui se trouve sur Internet : textes, images, musiques, vidéos dont le contenu est « original » est protégé par le droit d'auteur ?

R : Malgré que la loi actuelle n'aborde pas spécifiquement les documents numériques, ces derniers ont les mêmes droits que les documents imprimés quant à « paternité » de l'œuvre. La présence ou non du symbole « Copyright © » sur les documents ou les sites Internet ne change rien.

Référence : Internet et le droit d'auteur, [Ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sports](#)